



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 8 décembre 2025

Présidence : Mme V. Schweizer Ronnerström, Présidente

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

vu le préavis No 12/2025 du 15 septembre 2025 sur le budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;

ouï le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL chargée d'étudier cet objet ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter le budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du lundi 8 décembre 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

La Présidente :

V. Schweizer Ronnerström



Le Secrétaire :

D.-J. Alves de Almeida